



pour chaque enfant

Rapport annuel 2016

UNICEF Belgique





© UNICEF / Castellano



Rédaction :

Rudi Decort, Philippe Henon, Nathalie San Gil Coello
D2017/5606/01

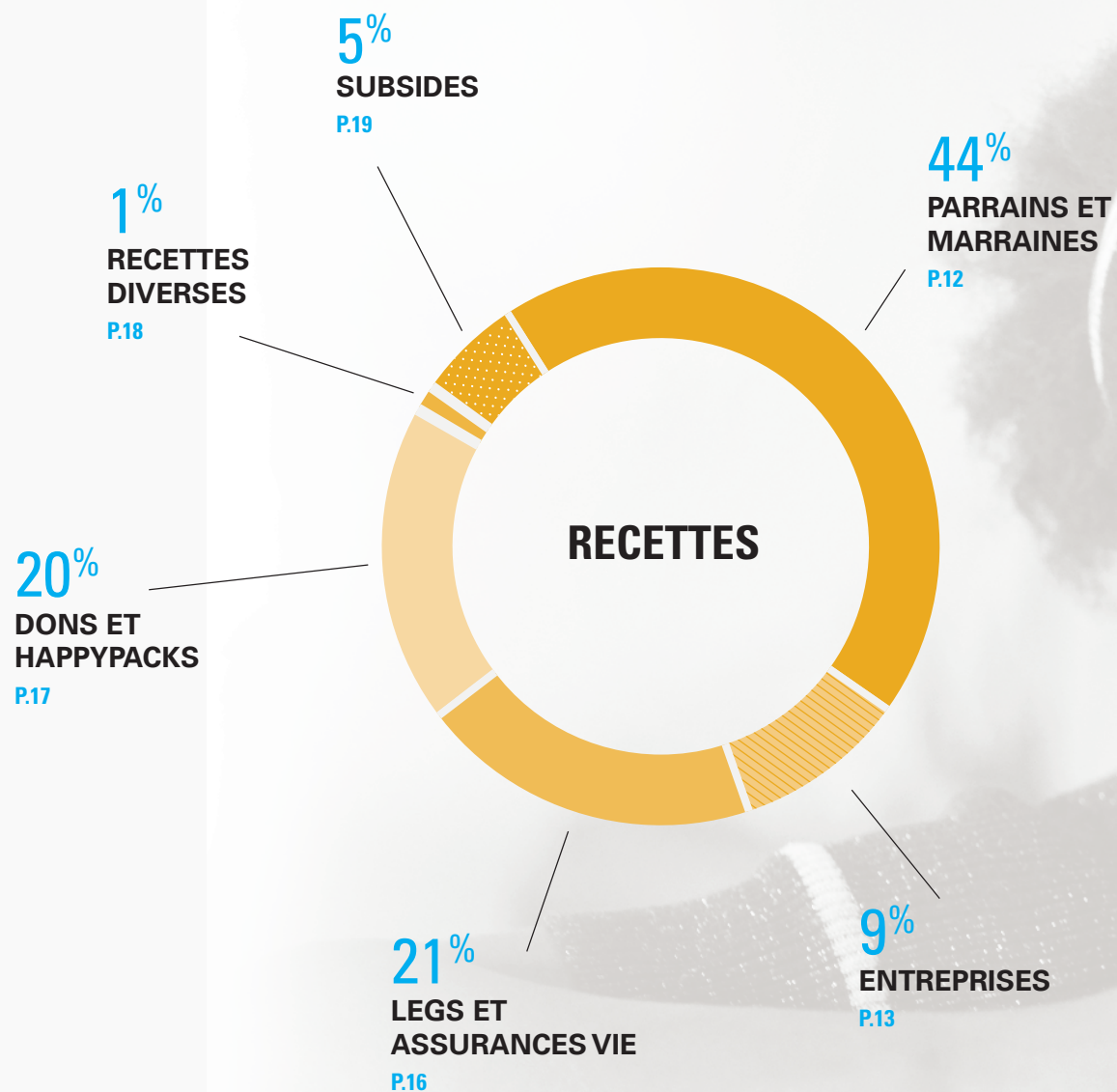
Photo de couverture :

© UNICEF/Anmar

Les textes et le contenu de ce rapport n'engagent
qu'UNICEF Belgique

Création et production :

CDN Communication & Bubka



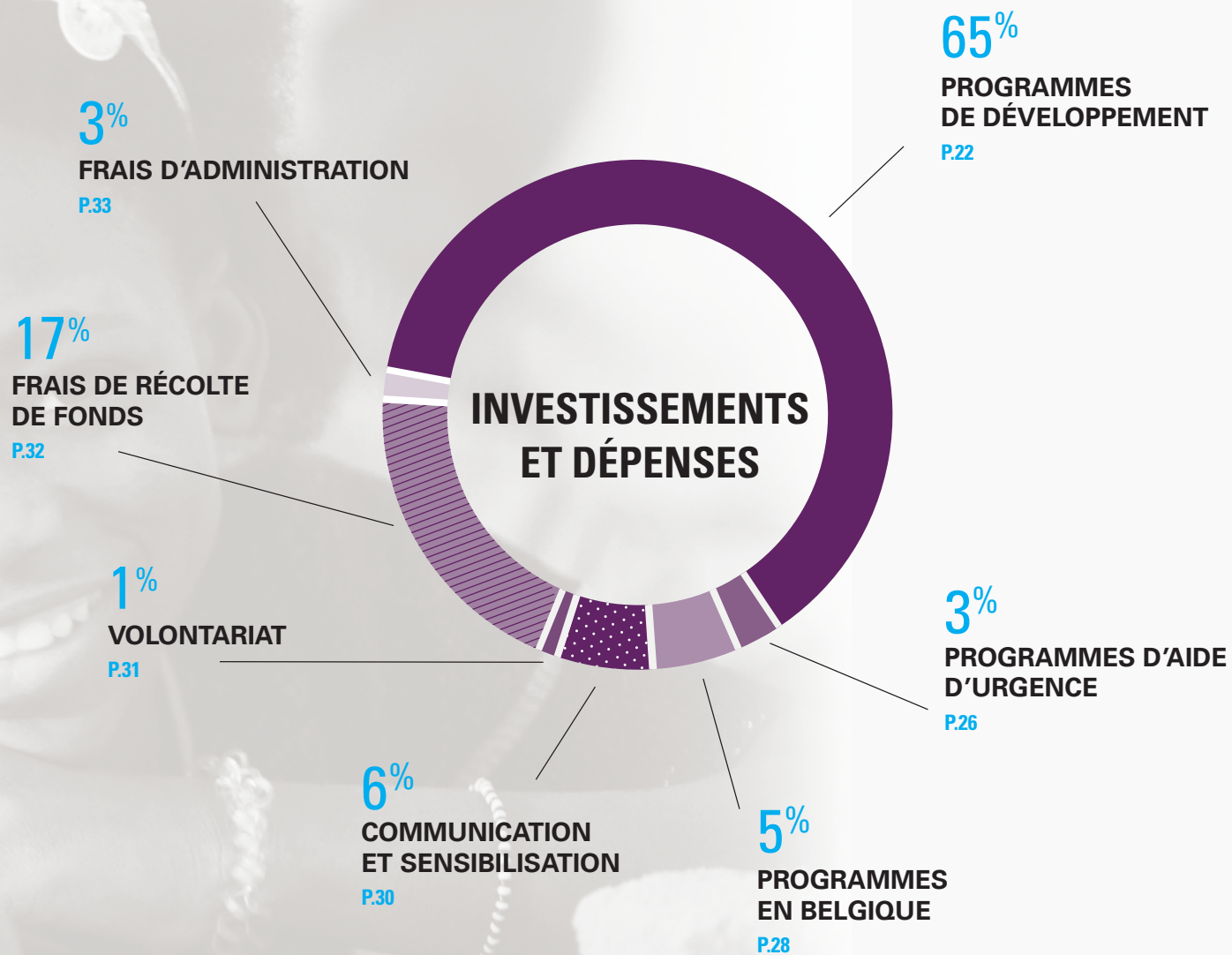


TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	P.4
UNICEF Belgique	P.6
Recettes et dépenses	P.10
Les recettes	P.11
Les parrains et les marraines	P.12
Les entreprises	P.13
Les legs et assurances vie	P.16
Les dons et les HappyPacks	P.17
Les recettes diverses	P.18
Les subsides	P.19
Les investissements et les dépenses	P.20
Les programmes de développement	P.22
La contribution d'UNICEF Belgique	P.24
Les programmes d'aide d'urgence	P.26
Les programmes en Belgique	P.28
Communication et sensibilisation	P.30
Volontariat	P.31
Frais de récolte de fonds	P.32
Frais d'administration	P.33
Conseil d'administration	P.34



AVANT- PROPOS

Dans son rapport annuel, UNICEF Belgique donne un aperçu de sa mission et de ses résultats financiers. Mais ce qui nous motive ne sont pas tant les chiffres que l'avenir de notre monde et le bien-être des enfants. Les deux sont intimement liés : on n'est enfant qu'une seule fois. Et si à cette étape-là de la vie, vous êtes privé d'éducation, si vous souffrez de sous-alimentation, si vous devez fuir les bombardements ou si vous êtes utilisé comme soldat ou esclave sexuelle, bref si vous ne pouvez pas avoir une enfance normale, alors il y a matière à indignation, alors il y a échec pour l'humanité. C'est la faillite d'un rêve universel, celui de voir respectés tous les droits de l'enfant. Les enfants ne sont-ils pas des êtres humains, les droits de l'enfant ne sont-ils pas des droits de l'homme ?

Comment imaginer un monde plus juste, plus humain et plus pacifique dans dix ou quinze ans si l'on n'y prépare pas les enfants ? S'ils ont appris à haïr, à avoir peur au lieu de s'épanouir et de grandir dans un environnement sain, empreint de tolérance, de paix, avec les acquis et les compétences de vie nécessaires ?

Dans notre monde « globalisé » qui nous permet d'être en contact avec tous et à toute heure, il est inacceptable de voir de nombreux enfants freinés dans leur développement par des obstacles qui sont principalement le fait des adultes.

Les droits de l'enfant sont valables pour chaque enfant dans le monde entier. Si nous ne parvenons pas à faire une réalité de cette évidence, nous en subissons les conséquences. Chaque contribution en faveur d'un monde plus juste (pour les enfants) est essentielle. Nous ne pouvons que louer les efforts réalisés jour après jour par le personnel de nombreuses organisations pour améliorer les conditions de vie des enfants.

Mais la somme de toutes ces initiatives ne suffit pas à garantir les chances de développement de l'enfant. Encore faut-il recourir à la capacité et à la volonté d'initiative des gouvernements, indispensables pour parvenir à une juste répartition des ressources et à un équilibre mondial.

C'est là une spécificité de l'UNICEF : travailler dans et avec tous les pays, influencer les gouvernements afin qu'ils prennent leurs responsabilités pour assurer des services de base à tous, chercher du soutien public et collaborer avec de nombreux partenaires. La Convention relative aux droits de l'enfant est née d'une lame de fond sociétale, a été adoptée par l'Assemblée générale des NU et est ratifiée par quasiment tous les pays du monde. A nous maintenant de donner toutes ses lettres de noblesse à ce document unique. La décennie passée y a contribué. Mais il reste de l'ouvrage. Bien sûr, travailler avec les Nations unies n'est pas toujours

chose aisée en raison de la taille de la structure mais grâce à la grande autonomie dont il jouit et de son indépendance financière vis-à-vis du système onusien, l'UNICEF peut intervenir très rapidement sur le terrain. Le Fonds pour l'enfance qui dépend à 100 % de contributions volontaires de personnes, d'organisations, d'entreprises et d'états, sait aussi qu'il s'agit du cadre le plus approprié pour réaliser de manière méthodique de grands plans d'action en faveur des enfants les plus vulnérables. Les baisses importantes enregistrées depuis une génération dans les domaines de la pauvreté extrême et de la malnutrition, la scolarisation plus importante des enfants, ... tout cela nous donne de l'espoir. A côté des anciens objectifs que nous poursuivons toujours, sont venus se poser d'autres défis : l'intégration progressive des questions climatiques et environnementales dans la gestion et le commerce de tous les pays, de toutes les entreprises, bref de chacun d'entre nous. Ces préoccupations sont essentielles pour le bien-être futur des enfants et pour leurs chances d'avenir.

Je vous remercie de tout ce que vous avez fait. Plus que jamais, continuez à soutenir l'UNICEF !

Eddy Boutmans
Président

CHAQUE
ENFANT
COMPTE

MISSION, MANDAT ET APPROCHE

Chaque enfant a droit à un bon départ dans la vie, à une véritable enfance, au plein épanouissement et au développement de ses compétences. Ces droits sont repris dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. La mission de l'UNICEF consiste à les faire respecter au niveau mondial.

Le **Comité belge pour l'UNICEF** ou **UNICEF Belgique** représente l'**UNICEF** en Belgique en vertu d'un accord de reconnaissance signé avec le **Fonds des Nations unies pour l'Enfance**. UNICEF Belgique a pour mandat de réaliser la mission de l'UNICEF dans notre pays.

Concrètement, UNICEF Belgique :

- **récolte** des fonds pour le financement exclusif des programmes de l'UNICEF ;
- **promeut le bien-être** et les droits de l'enfant et veille à leur application.

Pour améliorer le respect des droits de l'enfant dans notre pays, UNICEF Belgique s'adresse au grand public mais aussi au monde politique, au monde des entreprises, aux médias, aux leaders d'opinion, au monde associatif et enfin aux jeunes et aux enfants.

Vous désirez en savoir plus ? Rendez-vous sur www.unicef.be

LA CONTRIBUTION D'UNICEF BELGIQUE À UN MONDE PLUS ATTENTIF AUX ENFANTS



Les fonds récoltés par **UNICEF Belgique** financent directement des programmes de l'UNICEF dans les 156 pays où l'organisation est active. Ces programmes inspirés de la Convention relative aux droits de l'enfant, visent à réaliser les Objectifs de Développement Durable définis pour 2030 par les Nations unies. Dans cette perspective, l'UNICEF travaille sur sept priorités thématiques : la santé, la

nutrition, l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, l'éducation, le VIH/SIDA, la protection et l'inclusion sociale des enfants. Ces priorités se retrouvent également dans toutes les interventions de l'UNICEF lors de situations d'urgence. Parallèlement à ce travail de récolte de fonds, UNICEF Belgique contribue aussi à la création d'un monde plus attentif aux droits et au bien-être des enfants, en Belgique et au niveau mondial.

L'UNICEF travaille dans 190 pays (34 Comités nationaux et 156 pays où il développe des programmes opérationnels). Son action lui a valu le prix Nobel de la Paix en 1965.

Vous désirez en savoir plus sur notre histoire, nos priorités et notre fonctionnement ? Consultez notre brochure "Pour chaque enfant, de l'espoir. L'UNICEF @70 ans : 1946-2016" sur www.unicef.be/unicef70ans ou le rapport annuel de l'UNICEF (version internationale) : www.unicef.org



RÉALISATIONS EN 2016 ET PERSPECTIVES EN 2017

2016 a été malheureusement marquée par des besoins d'aide accrus de l'enfance dans le monde, en particulier des enfants dans la migration et des enfants victimes des conflits, que ce soit au Moyen-Orient ou en Afrique. Malgré les attentats de Paris, de Bruxelles, et la peur et la méfiance qu'ils ont parfois générées, les parrains et marraines ont été plus généreux que jamais et leurs dons ont atteint un record absolu. De plus, 7.000 nouveaux parrains et marraines ont rejoint UNICEF Belgique. Notre investissement réalisé dans ce secteur a donc porté ses fruits et nous sommes heureux aujourd'hui de constater une diminution significative de nos frais de récolte de fonds. Comme les années précédentes, UNICEF Belgique a pu compter sur la générosité enthousiaste de ses parrains et marraines, sur les dons des particuliers, des entreprises et des gouvernements, pour aider à mettre en place des solutions durables au profit des enfants.

En Belgique, l'investissement dans la sensibilisation du grand public et des autorités en faveur des droits de l'enfant s'est traduit par un intérêt croissant du public sur les réseaux sociaux (augmentation de 11 %). Les volontaires ont largement contribué à assurer l'attention et la générosité du public par leurs nombreuses initiatives.

Nos services de communication ont informé et alerté les médias sur la situation des enfants dans le monde en étant tous les jours sur la brèche et en publiant plus de 100 communiqués de presse.

La structure d'UNICEF Belgique aussi a changé : un plan d'action a été développé pour favoriser la collaboration entre les différents services. Une nouvelle direction a été chargée de mettre en œuvre ce plan d'action, pour rendre encore plus efficace l'action d'UNICEF Belgique en faveur de l'enfance.



En 2017, UNICEF Belgique poursuivra le travail entamé en 2016 pour accroître l'efficacité de ses services. Nous veillerons à améliorer la transparence de notre action : nous rapporterons de façon encore plus détaillée sur la destination des fonds que vous nous avez confiés et nous rendrons plus tangible l'affectation de ces fonds sur le terrain. Nous ferons entendre et voir la passion et l'enthousiasme avec lesquels nos collaborateurs agissent dans le monde entier pour améliorer le sort des enfants, et les résultats de leurs efforts incessants.

En 2017, nous serons aussi plus présents en Belgique. Cette année notre pays doit rendre un rapport pluriannuel sur les droits de l'enfant vers les Nations unies, et UNICEF Belgique assurera un rapport alternatif sur le respect des droits de l'enfant en Belgique. Nous publierons également des études comparatives sur les droits de l'enfant en Belgique et dans le monde sans pour autant négliger de faire entendre la voix des enfants migrants chez nous.

Nous définirons, en 2017, une nouvelle stratégie pour les quatre années à venir, qui s'inscrira dans les Objectifs de Développement Durable appliqués à l'enfance, et qui visera à ce que vos dons soient affectés au profit de l'enfance de façon encore plus efficace.

UNICEF Belgique, ce sont 35 collaborateurs, 500 volontaires, 75.000 parrains et marraines. Compétents, enthousiastes, généreux, tous s'engagent sans compter pour l'enfance ici et dans le monde. Si ce n'est déjà fait, rejoignez-nous comme parrain ou marraine, donateur ou volontaire. Faites-nous savoir si ce rapport d'activité répond à vos attentes. Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à nous contacter.

Olivier Marquet
Directeur général



RECETTES ET DÉPENSES

RECETTES

	2014	2015	2016
Dons et HappyPacks	4.880.014 €	5.441.048 €	3.636.634 €
Parrains & Mairaines	6.356.881 €	7.278.062 €	7.883.229 €
Legs	2.287.073 €	5.397.651 €	3.673.476 €
Entreprises	1.893.105 €	1.532.315 €	1.583.085 €
Subsides	1.466.563 €	980.758 €	958.062 €
Recettes diverses	106.528 €	96.269 €	136.792 €
Total	16.990.164 €	20.726.103 €	17.871.278 €

DÉPENSES

	2014	2015	2016
Programmes de l'UNICEF	8.011.633 €	12.483.608 €	11.697.745 €
Programmes d'aide d'urgence de l'UNICEF	1.998.801 €	2.252.601 €	319.867 €
Programmes de l'UNICEF en Belgique	908.034 €	846.633 €	922.204 €
Récolte de fonds	4.297.298 €	3.518.253 €	3.007.355 €
Communication et sensibilisation	773.330 €	766.740 €	1.022.642 €
Volontariat	284.833 €	302.396 €	275.662 €
Administration	578.235 €	555.872 €	504.413 €
Frais divers	138.000 €		121.390 €
Total	16.990.164 €	20.726.103 €	17.871.278 €

LES RECETTES



LES PARRAINS ET MARRAINES D'UNICEF BELGIQUE

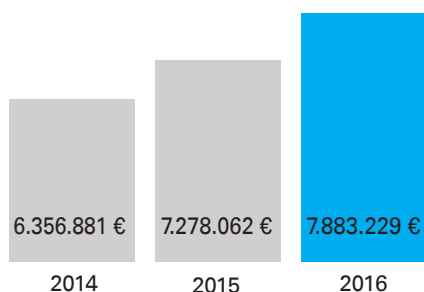
44%
7.883.229 €



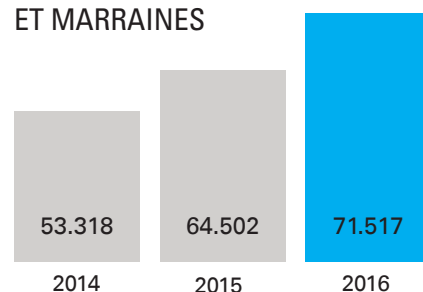
© UNICEF Belgique

En devenant parrain ou marraine de l'UNICEF, vous soutenez tous les enfants du monde. En 2016, avec 7.883.229 euros, vos parrainages ont représenté 44 % des recettes totales d'UNICEF Belgique.

ÉVOLUTION FINANCIÈRE



NOMBRE DE PARRAINS ET MARRAINES



CETTE FORME DE SOUTIEN QUE NOUS PRIVILÉGIONS DEPUIS QUELQUES ANNÉES CONNAÎT UN SUCCÈS CROISSANT AUPRÈS DE NOS DONATEURS.

En pratique. En donnant un montant fixe chaque mois à l'UNICEF, vous pouvez changer le quotidien d'un enfant et de sa famille. Avec 15 euros par mois, soit 0,48 euro par jour, vous nous aidez, par exemple, à vacciner chaque mois 124 enfants contre la polio.

Fin 2016, nous avons invité nos parrains et marraines à assister au spectacle 'Mémoires' de la compagnie Sonambulle. Nous avons ainsi eu le plaisir de vous rencontrer, vous qui nous soutenez si fidèlement, et de vous remercier pour votre engagement. Le parrainage est l'une des formes de soutien les plus efficaces parce qu'il assure une source régulière de fonds à la différence des appels ponctuels qui coûtent relativement plus cher. Nous vous informons régulièrement des résultats obtenus via notre lettre d'information unicef@work.

Vous pouvez devenir parrain ou marraine via notre site www.unicef.be/marraines-parrains, rencontrer nos recruteurs dans certaines grandes surfaces (IKEA, Carrefour et Delhaize) ou lors d'événements. Ou encore chez vous lors d'actions de porte-à-porte.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez Cécile Duwée : cduwee@unicef.be ou rendez-vous sur www.unicef.be/marraines-parrains

LES ENTREPRISES

9%
1.583.085 €

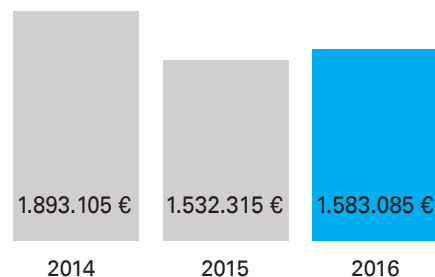
MALGRÉ UNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ENCORE DIFFICILE, NOUS SOMMES PARVENUS À MAINTENIR NOS RECETTES DANS CE SECTEUR PAR RAPPORT À 2015.

Par l'influence déterminante qu'elles exercent sur la vie des enfants et le rôle essentiel qu'elles jouent dans l'obtention de résultats durables, les entreprises sont les partenaires par excellence de l'UNICEF. Les partenariats que nous établissons dépassent la notion de mécénat et de soutien financier car nous attendons des entreprises qu'elles se montrent aussi respectueuses des droits de l'enfant. Dans leurs infrastructures, avec leurs fournisseurs et sur les marchés où elles sont actives.

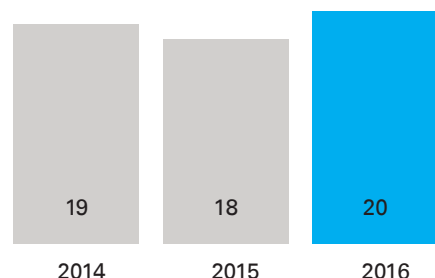


Pour accompagner les entreprises dans cette voie, nous travaillons avec elles sur les **Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant ou CRBP**. Depuis 2012, ceux-ci sont les premiers standards dont disposent les entreprises pour mener leurs activités dans le respect des droits de l'enfant. Une Commission composée d'acteurs issus de différents secteurs coordonne ces efforts en Belgique.

ÉVOLUTION FINANCIÈRE



NOMBRE D'ENTREPRISES



En 2016, cette Commission a organisé deux événements majeurs. Le **29 juin**, le cabinet d'audit et de conseil Deloitte nous a apporté son expertise lors d'une journée visant à aider les membres de la Commission à réfléchir et développer un plan d'action sur les principes CRBP. L'objectif ? Maximiser l'impact positif des entreprises sur les droits de l'enfant. Le **29 novembre**, nous avons initié de nouvelles entreprises aux CRBP par une formation et la présentation de réalisations de plusieurs entreprises déjà engagées dans cette démarche. Un CEO Event a permis aux chefs d'entreprise acquis aux CRBP de discuter des meilleures pratiques dans le domaine et de définir des actions potentielles pour l'avenir.

NOS PARTENAIRES EN 2016



D'autres sociétés nous aident et nous soutiennent : Auxipress, Carrefour, Delhaize, DLA Piper, Generali, H&M, HP, Inno, InSites Consulting, International Lighting Company, Keytrade Bank, Linklaters, LSTravel Retail, MSC Croisiers, Renault, The Kantar Group Limited, Universem, Western Union.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

Contactez Lieselotte Callebaut :
lcallebaut@unicef.be ou rendez-vous
sur www.unicef.be/entreprises

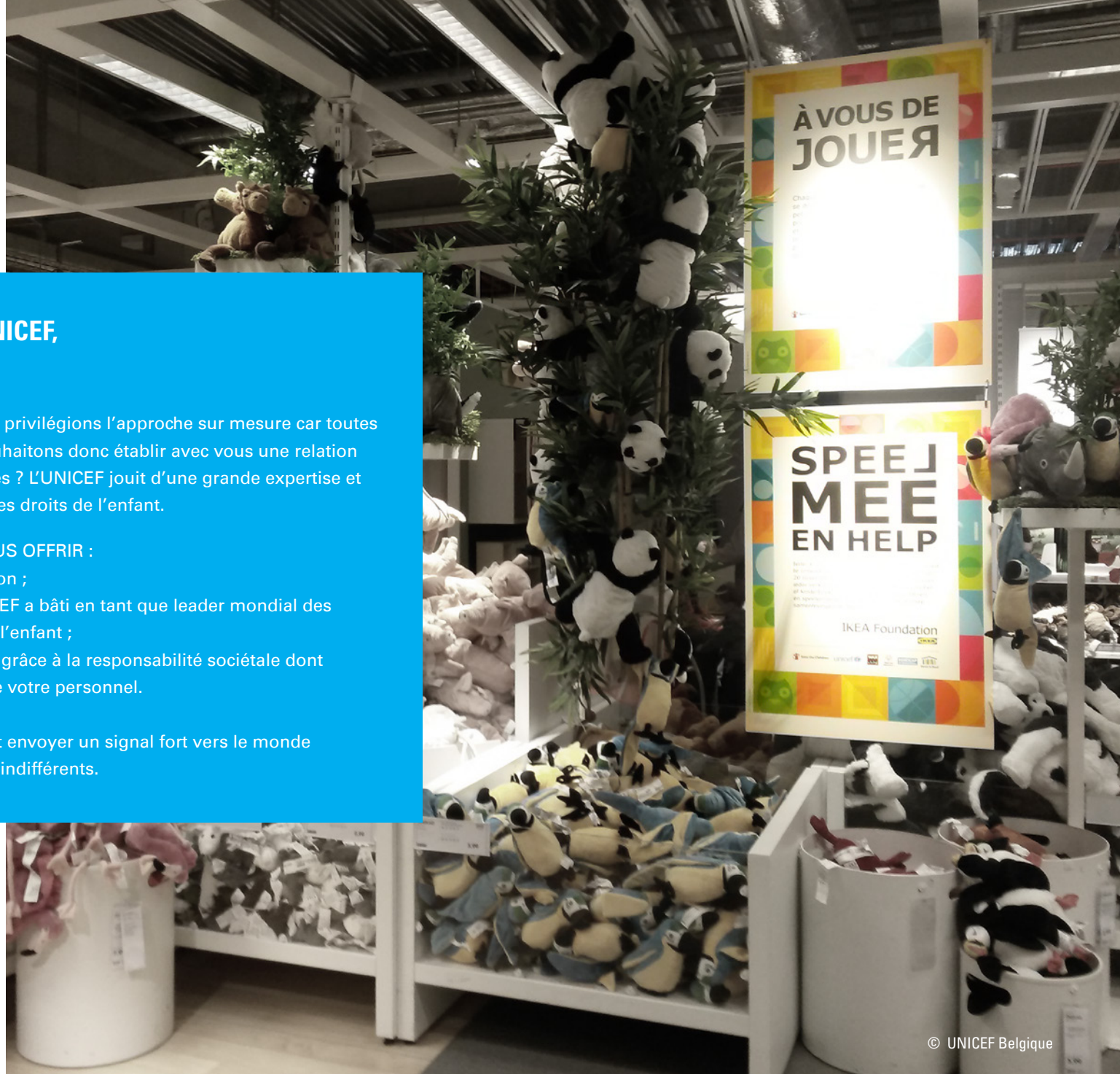
DEVENEZ PARTENAIRE DE L'UNICEF, UNE OPÉRATION WIN-WIN

Lors de la création d'un partenariat, nous privilégions l'approche sur mesure car toutes les entreprises sont différentes. Nous souhaitons donc établir avec vous une relation gagnante de part et d'autre. Vos avantages ? L'UNICEF jouit d'une grande expertise et d'une large crédibilité dans le domaine des droits de l'enfant.

NOUS SERONS DONC HEUREUX DE VOUS OFFRIR :

- de la visibilité dans notre communication ;
- l'accès au réseau très étoffé que l'UNICEF a bâti en tant que leader mondial des organisations de défense des droits de l'enfant ;
- la possibilité de renforcer votre société grâce à la responsabilité sociétale dont elle serait investie et à l'engagement de votre personnel.

Investir dans la mission de l'UNICEF, c'est envoyer un signal fort vers le monde extérieur qui ne laissera pas vos réseaux indifférents.



© UNICEF Belgique

UN ÉVENTAIL DE POSSIBILITÉS POUR VOTRE PARTENARIAT

En 2016, outre leur apport financier, nos entreprises partenaires – dont vous trouverez la liste complète en page 13 – ont fortement contribué à assurer notre visibilité dans la société civile. Nous nous en réjouissons et les en remercions. Quelques réalisations :

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Convaincu du concept de la **responsabilité sociétale de l'entreprise**, Eurofins, société spécialisée dans le secteur alimentaire, finance un programme de nutrition de l'UNICEF à concurrence de 20.000 euros.

ÉVÉNEMENTS & SPONSORINGS

En 2016, le staff de nombreux partenaires (P&G, IKEA, Starwood, HP, GSK, ING, Novasep) a participé aux 20 km de Bruxelles. **462** coureurs ont porté les couleurs de l'UNICEF dans les artères de la capitale.

VENTE DE PRODUITS UNICEF

Grâce à l'expertise de Belarto et d'Editor, nous avons pu vendre **180.000 cartes et cadeaux** au profit de l'UNICEF.

ACTION DE RÉCOLTE DE FONDS PAR LES COLLABORATEURS

Les employés d'ING ont organisé 9 activités de récolte de fonds au profit de l'UNICEF en 2016. L'entreprise a doublé ces recettes. Elle soutient aussi nos activités relatives aux droits de l'enfant.

MARKETING À VOCATION HUMANITAIRE

Avec 'Let's Play for change', IKEA verse un euro par livre d'enfant ou jouet vendu. Résultat : **107.695 euros** versés à des programmes de l'UNICEF promouvant le droit au jeu.

DONS EN NATURE

Des entreprises telles que HR Select ou Idklic nous offrent **leurs services et leur expertise** afin de renforcer notre travail à peu de frais.

ACTIONS DE RÉCOLTE DE FONDS PAR DES CLIENTS

La société buy aid nous a reversé directement 10 % des recettes de son initiative 'Du café au profit de l'UNICEF', soit **95.983 euros**.



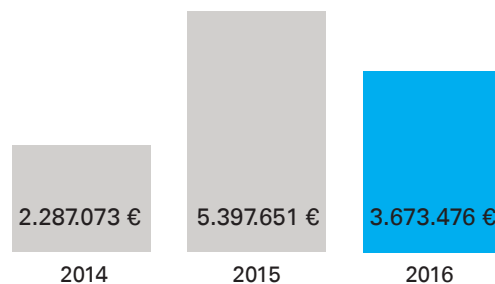
Remise d'un chèque de 107.000 euros chez GSK clôturant les actions de 2016.

LES LEGS ET ASSURANCES VIE

21%

3.673.476 €

ÉVOLUTION FINANCIÈRE



LA CONTRIBUTION DES LEGS EST PAR DÉFINITION IRRÉGULIÈRE
MAIS ELLE REPRÉSENTE UNE PART ESSENTIELLE DE NOS MOYENS.

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes veulent léguer des sommes d'argent à des associations humanitaires ou désigner celles-ci dans leur assurance vie. Choisir de transmettre la totalité ou une partie de son patrimoine par disposition testamentaire constitue un formidable acte de générosité au profit des enfants les plus vulnérables.

Vous voulez faire ce geste au profit de l'UNICEF ? Il vous suffit de rédiger un testament authentique ou olographe. Ce type de document ne prend effet qu'au décès du testateur et est annulable ou modifiable à tout moment. De même, si vous avez souscrit une assurance vie, vous pouvez désigner l'UNICEF comme unique bénéficiaire et assurer ainsi l'avenir de très nombreux enfants.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez Michel Lorge : mlorge@unicef.be ou
rendez-vous sur : www.unicef.be/testaments

LES DONs ET LES HAPPYPACKS

 **20%**
3.636.634 €

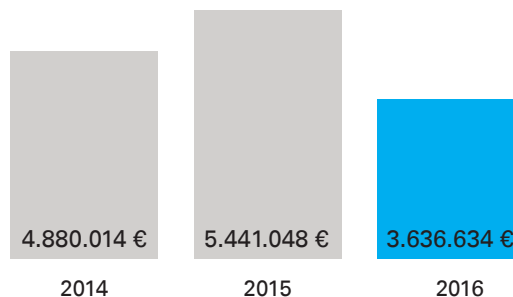
Vous souhaitez faire un cadeau qui a du sens à un proche ? Offrez-lui un HappyPack dont la valeur contribue directement à la survie, à l'éducation ou au développement d'enfants. Cette personne recevra un certificat décrivant l'impact de votre présent et un message personnel de votre part. L'argent destiné au HappyPack (ou don-cadeau) servira, lui, à financer du matériel dont profiteront des enfants et leurs familles sur le terrain. Vous faites donc plusieurs heureux.



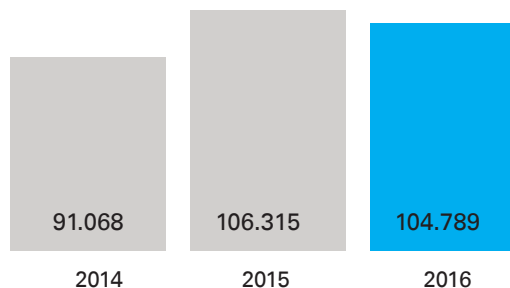
EN SAVOIR PLUS ?

Rendez-vous sur happypack.unicef.be

ÉVOLUTION FINANCIÈRE



NOMBRE ANNUEL DE DONs



CETTE RUBRIQUE COMPREND TOUS LES DONs À L'EXCEPTION DES DONs RÉGULIERS (PARRAINAGES). **ELLE COMPREND DONC ÉGALEMENT LES RECETTES GÉNÉRÉES PAR LES ACTIONS DE NOS VOLONTAIRES (244.460 EUROS).**

LA VALEUR D'UN DON

L'UNICEF dépend totalement de dons volontaires. Nous connaissons donc pertinemment l'importance que revêt chaque somme d'argent que nous recevons, si modeste soit-elle. Nous visons à aider tous les enfants. Pour ce faire, nous recourons à des solutions éprouvées ou innovantes, simples et efficaces, qualitatives et bon marché, qui profitent au plus grand nombre : vaccins, sels de réhydratation orale, Plumpy'Nut®, vitamines, iode, moustiquaires imprégnées d'insecticide, etc. Ces articles ne coûtent que quelques centimes ou euros et permettent chaque année de sauver des millions d'enfants.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

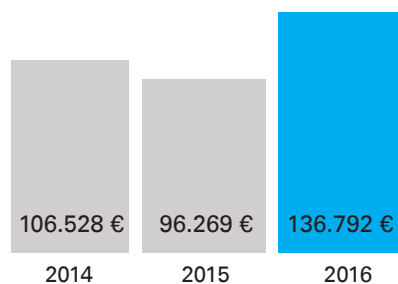
Contactez Isabelle Bersani :
ibersani@unicef.be ou rendez-vous sur
www.unicef.be/don

LES RECETTES DIVERSES

1%

136.792 €

ÉVOLUTION FINANCIÈRE



Les recettes diverses sont constituées des intérêts que nous rapportent les sommes transitant sur nos comptes, de corrections salariales ou de récupérations de coûts de personnel provenant d'accords interprofessionnels tels que les fonds Maribel.



© UNICEF/Sewunet

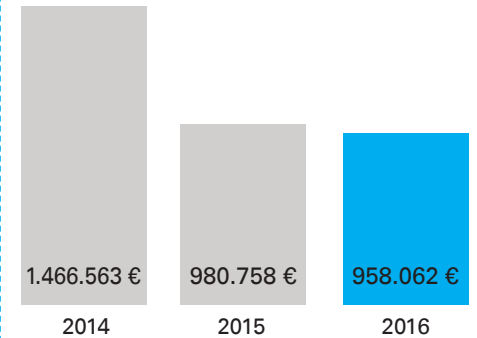


LES SUBSIDES

5%

958.062 €

ÉVOLUTION FINANCIÈRE



En 2016, l'UNICEF et UNICEF Belgique ont bénéficié de subsides des autorités belges suivantes :

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Met steun van de
Vlaamse overheid

WBI
Wallonie-Bruxelles International

RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

UNICEF Belgique a reçu **958.062** euros à titre de subsides de diverses instances :

- Wallonie-Bruxelles International (**45.000** euros – Equateur),
- Région de Bruxelles-Capitale (**200.000** euros – Eau, Assainissement et Hygiène – RDC),
- Direction-Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (**633.739** euros – plaidoyer pour les droits de l'enfant dans la coopération au développement et activités d'éducation au développement)
- Vlaamse Regering (**79.323** euros - éducation au développement et Child Rights Business Principles).

Ces subsides sont inclus dans les comptes et recettes d'UNICEF Belgique.

Les gouvernements belge (**26.905.559** euros – programmes de développement et d'urgence) et flamand (**678.304** euros) ont versé directement **27.583.863** euros à New York HQ (siège de l'UNICEF). **Ce dernier montant n'est pas repris dans les comptes d'UNICEF Belgique.**





LES INVESTISSEMENTS ET LES DÉPENSES

LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

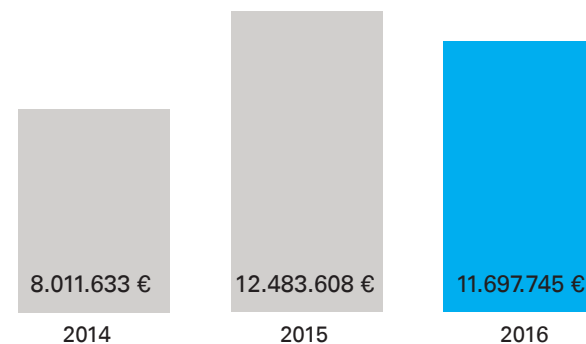
En 2016, UNICEF Belgique a investi **11.697.745** euros dans les programmes de l'UNICEF pour le développement à long terme sur le terrain. 84% de cette somme, soit **9.813.502** euros, ont été consacrés au soutien des programmes généraux de l'UNICEF. Ces 'ressources générales' sont réparties entre les 156 pays où nous travaillons pour améliorer la situation des enfants selon un plan d'action défini par les bureaux de terrain, les gouvernements et nos partenaires. La répartition des ressources générales entre les pays s'effectue selon trois critères qui reflètent leurs besoins : le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, le nombre absolu d'enfants (0-18 ans) et le PNB par habitant. 16% des investissements d'UNICEF Belgique, soit **1.884.243** euros, ont été affectés directement à des actions spécifiques de l'UNICEF dans certains pays et pour certains thèmes dont quelques-uns sont décrits ci-après. La liste complète des programmes spécifiques soutenus par UNICEF Belgique se trouve sur www.unicef.be.

PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT

65%

11.697.745 €

ÉVOLUTION FINANCIÈRE



MADAGASCAR : DES ÉCOLES ET DES ÉTOILES

La région de Boeny, dans le nord-ouest de Madagascar, est l'une des régions les plus pauvres du monde et les plus vulnérables aux effets du changement climatique. L'abandon scolaire y est important par manque de salles de classe et d'infrastructures sanitaires dans les écoles. Avec les contributions de l'entreprise **Umicore** et d'un généreux donateur belge, soit un total de **106.837 euros**, l'UNICEF a poursuivi en 2016 la construction de salles de classe écologiques et résistantes aux cyclones équipées de toilettes et d'un terrain de jeux. Fin 2016, on comptait 6 classes primaires avec blocs sanitaires extérieurs, et une classe maternelle avec toilettes intérieures en cours de construction dans 4 écoles différentes.

En 2017, ce projet permettra à quelque 1.700 élèves d'étudier dans 5 écoles répondant aux standards '1 étoile' en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement. C'est un premier pas en direction des écoles malgaches '3 étoiles', à savoir des écoles disposant d'eau potable courante, de toilettes et de lavabos, de savon en permanence et de bonnes pratiques en matière d'hygiène.

ÉCOLES ASSAINIES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En 2016, grâce au soutien de **194.364** euros de la **Région de Bruxelles-Capitale**, le programme 'Écoles assainies' a accueilli neuf nouvelles écoles de la périphérie de la ville de Lubumbashi. Plus de 4.000 élèves et quelque 70 enseignants (y compris les inspecteurs et directeurs d'école) ont ainsi accédé de façon durable à l'eau potable, à des toilettes, à des lave-mains et à de meilleures pratiques d'hygiène.

Grâce aux six années de soutien à ce programme, plus de 60 écoles primaires de la zone périurbaine de Lubumbashi ont vu leur situation sanitaire radicalement transformée !

En mars 2016, des enfants reporters de Lubumbashi ont mené un plaidoyer en marge de la journée mondiale de l'eau. À l'issue d'une rencontre avec des entreprises, des opérateurs économiques, des gestionnaires scolaires et des ONG de développement locaux, de grandes entreprises se sont engagées à raccorder 6 écoles de la banlieue de Lubumbashi au réseau d'eau national et à réaliser un forage dans une autre école.

Devant les succès enregistrés par la ville de Lubumbashi, la Secrétaire d'État bruxelloise en charge de la Coopération au Développement, Bianca Debaets, s'est rendue à Kinshasa en juillet 2016 pour lancer la même expérience avec l'UNICEF et les autorités de la province de Kinshasa en 2017.

INDE : UNE ÉDUCATION D'UN AUTRE GENRE

En Inde, pour des raisons culturelles, les filles sont souvent victimes de discriminations. Notamment au niveau de l'éducation. De nombreuses jeunes Indiennes sont contraintes d'abandonner leurs études pour se marier à un âge précoce ou pour aider leur famille dans les tâches domestiques.

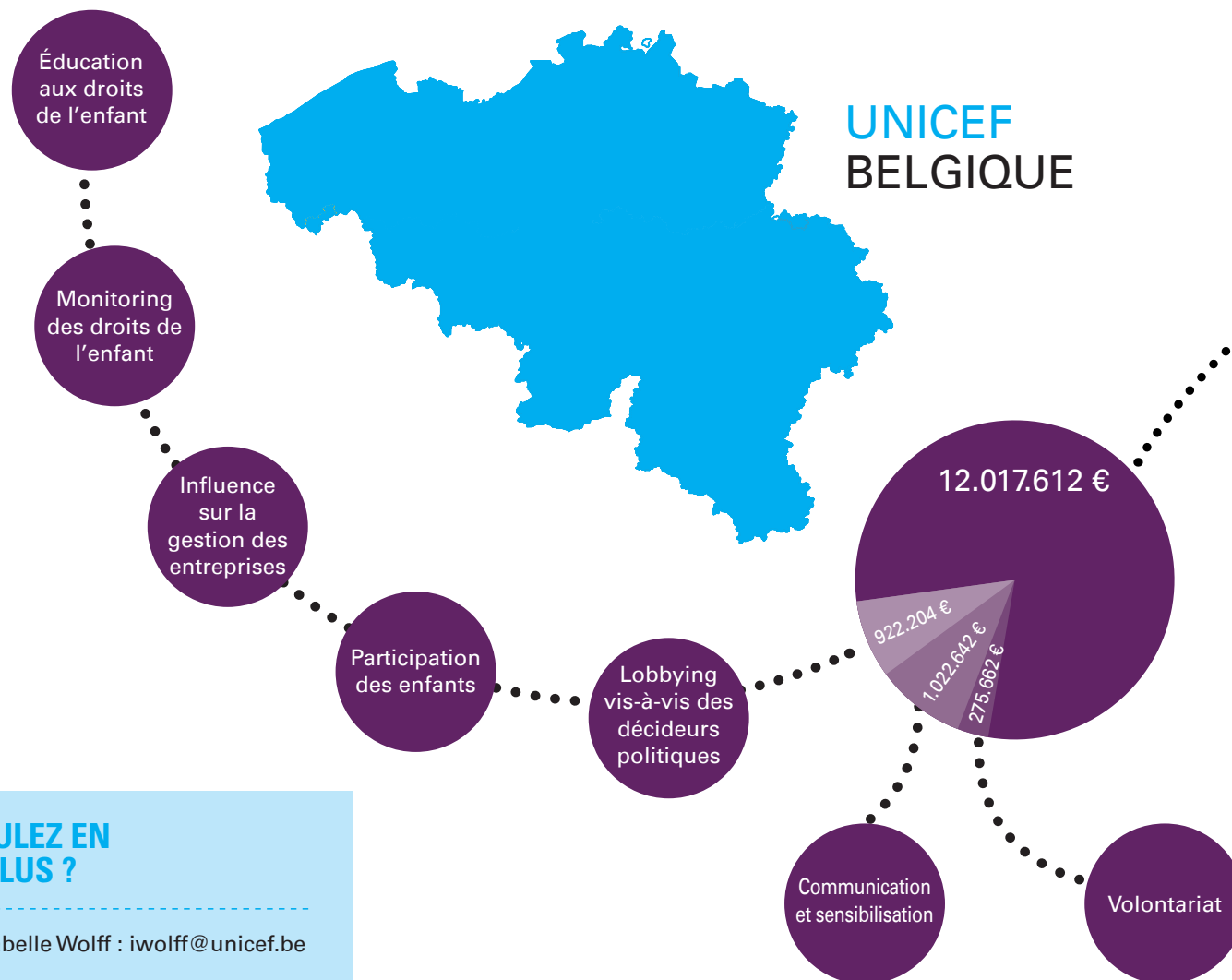
Pour inverser cette situation, l'UNICEF a utilisé les contributions de l'entreprise **Umicore** et de donateurs privés, soit un total de **117.000 euros**.

Concrètement, au Rajasthan, l'UNICEF a contribué à la mise en place d'une cellule axée sur le genre au sein du ministère de l'éducation et a participé à l'organisation de sessions de travail à destination des instituteurs sur cette thématique. Ces dernières promeuvent le dialogue avec les parents et la participation des femmes dans la gestion d'écoles. Des sujets tels que le sport, l'autodéfense et l'apprentissage à la vie pour les filles y sont également abordés. Les activités menées dans les internats primaires pour filles en difficulté ont permis à 9 filles sur 10 de poursuivre leurs études en secondaire. Dans l'état du Bihar, 2.000 filles de 11 à 14 ans issues d'écoles du même type ont vu leurs prestations augmenter en moyenne de 15 points par rapport à la moyenne régionale. Enfin, au Gujarat les dons ont facilité le lancement d'un programme radio qui a pour but de donner une voix aux filles et de sensibiliser les enfants, futurs acteurs du changement intra-scolaire et familial, à l'égalité des genres à l'école.



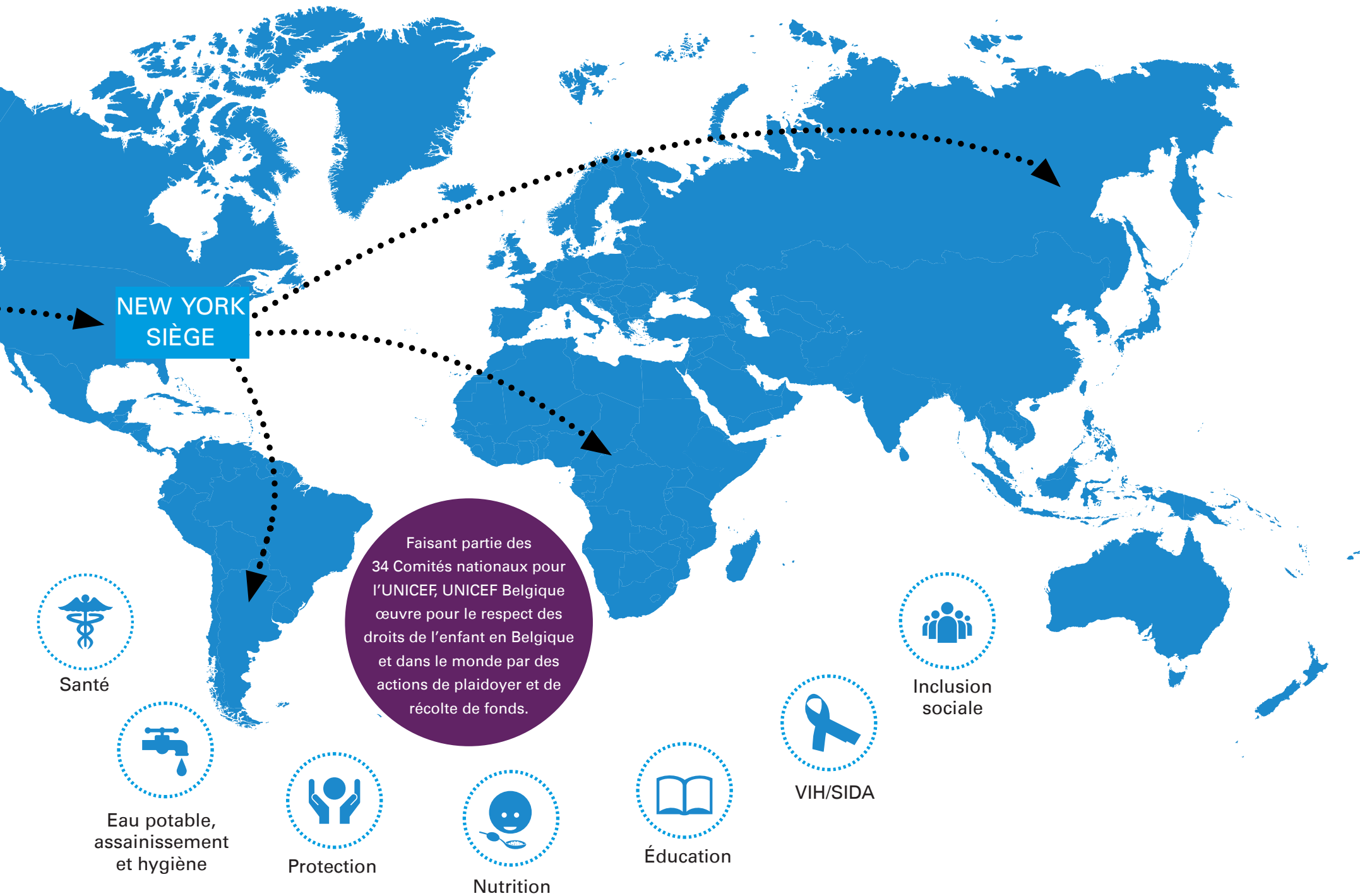
LA CONTRIBUTION D'UNICEF BELGIQUE À UN MONDE MEILLEUR POUR LES ENFANTS

UNICEF Belgique récolte des fonds destinés à des programmes de développement et d'urgence qu'il transfère au siège de l'UNICEF à New York. Ces fonds sont répartis en fonction de 7 priorités thématiques : santé, nutrition, eau potable, assainissement et hygiène, éducation, protection, VIH/SIDA et inclusion sociale.



**VOUS VOULEZ EN
SAVOIR PLUS ?**

Contactez Isabelle Wolff : iwolff@unicef.be



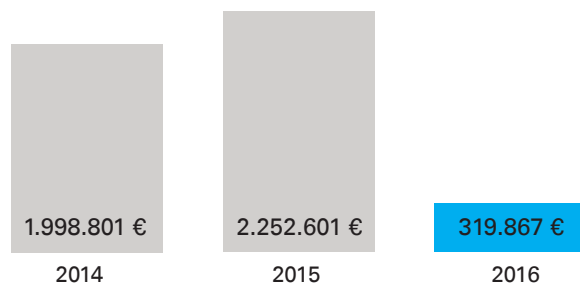
PROGRAMMES D'AIDE D'URGENCE

3%

319.867 €

4 millions de Zimbabwéens ont été touchés par les effets d'El Niño dont cette petite fille soignée pour malnutrition aiguë sévère dans un centre de santé soutenu par l'UNICEF.

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS



LA DIMINUTION OBSERVÉE EN 2016 S'EXPLIQUE PAR L'ABSENCE DE CAMPAGNES D'UNICEF BELGIQUE ET DU CONSORTIUM 12-12 POUR DES URGENCES, CONTRAIREMENT À 2014 (INONDATIONS AUX PHILIPPINES) ET À 2015 (SÉISME AU NÉPAL).

En 2016, l'UNICEF a été confronté à **344 urgences dans 108 pays** et territoires. Environ **535 millions d'enfants vivent actuellement dans des pays en situation d'urgence** à travers le monde. Soit un enfant sur quatre. L'année dernière, UNICEF Belgique a apporté une contribution directe de **319.867 euros** à quelques-unes de ces urgences.



© UNICEF / Mukwahzi

EL NIÑO/LA NIÑA

En 2016, ces deux phénomènes climatiques ont entraîné la pire sécheresse depuis 35 ans dans la majeure partie de l'Afrique australe et dans la Corne de l'Afrique. Pour des millions d'habitants, les conséquences sur la sécurité alimentaire ont été catastrophiques. Dans 7 pays d'Afrique australe, nous avons donné accès à de l'eau potable à 542.000 personnes (par forage de puits ou remise en état d'anciennes infrastructures) et soutenu de nombreuses activités de promotion de l'hygiène. L'UNICEF a traité 84.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et permis à 396.000 femmes

et enfants d'avoir accès à des services de santé. En Éthiopie et en Somalie, nous avons permis à 4,5 millions de personnes de bénéficier de sources d'eau potable et vacciné 23 millions d'enfants contre la rougeole. UNICEF Belgique a participé à hauteur de **86.902 euros** à ces activités en 2016.

SYRIE

Après près de six années de conflit, la République arabe syrienne est confrontée à la plus grande crise humanitaire du monde (environ 13,5 millions de personnes touchées dont 6 millions d'enfants, et plus de 2 millions d'enfants syriens réfugiés dans des pays voisins). En 2016, l'UNICEF et ses partenaires ont intensifié la fourniture de services et de produits essentiels aux communautés sinistrées et aux populations déplacées, en particulier aux plus vulnérables. Quelques réalisations :

- Plus de 1,5 million de personnes ont participé à des séances de promotion de l'hygiène et/ou ont reçu une trousse sanitaire ;
- Environ 1.245.000 enfants ont bénéficié d'un enseignement formel ou informel ;
- 21 millions d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la polio ;
- 900.000 enfants et adultes ont participé à des programmes de protection de l'enfance et de soutien psychosocial.

La participation d'UNICEF Belgique à ces activités s'élève à **122.388 euros**.

Province Esmeraldas. Une petite fille est prise en charge dans un « espace ami des enfants » de l'UNICEF. Elle y a participé à des activités de détente et à des jeux qui l'aideront, avec d'autres enfants, à dépasser l'expérience traumatisante qu'elle a vécue.

ÉQUATEUR

Un tremblement de terre de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter a frappé l'Équateur le 16 avril 2016, faisant plus de 650 morts et 20.000 blessés. Le séisme a touché directement 700.000 personnes dans la région de Pedernales. L'UNICEF, déjà présent sur place, a pu réagir très rapidement. Nous avons donné accès à de l'eau potable à 77 000 personnes, distribué du matériel récréatif à 34.000 enfants et créé des espaces temporaires d'apprentissage pour 13.000 d'entre eux. 250.000 enfants et 27.000 femmes enceintes ou allaitantes ont reçu de la vitamine A et des micronutriments essentiels. Grâce au soutien de **Wallonie-Bruxelles International**, UNICEF Belgique a pu verser **51.477 euros** en contribution à ces activités.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'UNICEF et son partenaire, le centre Don Bosco, installé au nord de Bangui, veillent à la démobilisation, la réintégration familiale et sociale des enfants enrôlés dans les groupes armés. À ce jour, 200 garçons et 50 filles ont déjà été libérés et reçu l'aide de l'UNICEF et du centre Don Bosco : des cours et les soins nécessaires en vue de mener une vie décente. Grâce au **Fonds Grauls**, UNICEF Belgique a pu contribuer pour **27.000 euros** à ces activités.



© UNICEF / Acros

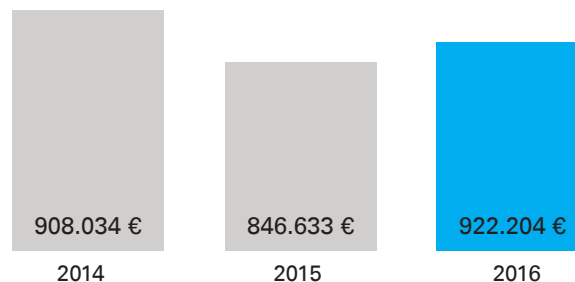


LES PROGRAMMES EN BELGIQUE

5%

922.204 €

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS



LES FRAIS LIÉS AU PLAIDOYER ET À L'ÉDUCATION RESTENT RELATIVEMENT STABLES D'ANNÉE EN ANNÉE, UNICEF BELGIQUE ÉTANT TOUJOURS À LA RECHERCHE DE SUBSIDES SUSCEPTIBLES DE FINANCER CES DEUX ACTIVITÉS.

En Belgique, l'UNICEF s'adresse aux acteurs de première ligne dans le domaine des droits de l'enfant. Nous formons par exemple des futurs enseignants pour faire vivre les droits de l'enfant en classe. Nous sommes également **mandatés** comme interlocuteur privilégié du gouvernement belge sur la thématique des droits de l'enfant. Nous interpellons les responsables politiques afin de nous assurer que ces droits se retrouvent au cœur de l'agenda politique.

PLAIDOYER

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont pour but de mettre fin à la pauvreté extrême, à l'inégalité, à la maladie et à la faim, aux conflits et aux grands problèmes environnementaux dans le monde. Ils permettent de penser le monde de manière globale et sont régulièrement rappelés aux décideurs politiques par UNICEF Belgique en lien avec les **droits de l'enfant**. En 2016, ce travail de suivi s'est réalisé via l'élaboration de la charte des ODD en collaboration avec The Shift et via le groupe 'Agenda 2030'.

UNICEF Belgique a réalisé un travail important de documentation et publié plusieurs rapports et positions au sujet de la migration et des enfants migrants et réfugiés. Nous souhaitons également renforcer la place des enfants dans l'agenda migratoire des décideurs politiques. La protection des enfants contre l'exploitation et la violence, la fin de la détention des enfants, la réunification familiale, l'accès des enfants aux services de santé et d'éducation, la lutte contre les causes profondes de la migration et la lutte contre la xénophobie et les discriminations constituent nos priorités

'What Do You Think ?' est une initiative visant à faire entendre au plus haut niveau la voix des enfants et des jeunes les plus vulnérables. En 2016, nous avons organisé un débat national entre enfants migrants et réfugiés en Belgique. Les 32 enfants et jeunes qui y participaient provenaient de neuf pays et vivaient tous en Belgique. Nous avons réalisé un rapport qui décrit les violations des droits qu'ils ont vécues dans leur pays d'origine ou pendant leur voyage. Il résume aussi les recommandations des enfants pour améliorer les services et le soutien dont ils auraient besoin dans leur pays d'origine et sur la route de l'exil.

Z. 20 ans, jeune syrienne naturalisée belge :
"Ma famille est fière de moi. La Syrie est toujours dans mon cœur. La Syrie est mon père et la Belgique est ma mère. Je suis devenue forte en Belgique."

Dans notre pays, le taux de pauvreté infantile est l'un des plus élevés d'Europe : à Bruxelles, quatre enfants sur dix grandissent dans la pauvreté. En Wallonie, il s'agit d'un enfant sur quatre, et en Flandre d'un enfant sur dix. UNICEF Belgique attire l'attention du public et des principaux responsables politiques sur le problème de la pauvreté infantile. Ce fut le cas, par exemple, avec le Report Card 13 qui dénonce les inégalités croissantes entre enfants dans les pays riches.



© UNICEF Belgique

ÉDUCATION

L'école est évidemment un lieu privilégié pour assurer la promotion des droits de l'enfant. UNICEF Belgique recourt ainsi à diverses approches pédagogiques et collabore actuellement avec 2.300 classes du monde, toutes sensibilisées aux droits de l'enfant et actives sur cette thématique.

Les outils pédagogiques utilisés par les enseignants des classes du monde ont notamment été financés par la société GlaxoSmithKline.

L'outil pédagogique et digital 'Bord vol Kinderrechten', disponible en néerlandais, propose des fiches de lecture, vidéos, extraits sonores et autres exercices digitaux afin d'aborder les droits des enfants autour de la philosophie, de la musique ou encore de l'actualité.

L'UNICEF réalise également un accompagnement au sein des Hautes écoles pédagogiques. En 2016, deux conventions ont été signées avec la Haute École Francisco Ferrer ainsi qu'avec la HoGent pour une durée de trois ans. UNICEF Belgique réalisera avec elles des 'trajets pilotes' relatifs aux droits de l'enfant dans l'éducation au développement. L'objectif ? Amener les professeurs des futurs enseignants à intégrer les droits de l'enfant dans leurs pratiques pédagogiques. Concernant la formation continue des enseignants du primaire, nous avons testé et validé en Flandre un module de formation flexible d'une journée composé de blocs thématiques. Par ailleurs, du côté francophone, deux propositions de formation ont été introduites auxquelles nous invitons les enseignants à s'inscrire.

QUELQUES CHIFFRES EN 2016 :

1.219 demandes de documentation

21.869 téléchargements de matériel pédagogique

55.000 visites sur la partie « enseignants » du site www.unicef.be

18.000 visites sur le site « UNICEFKids ».

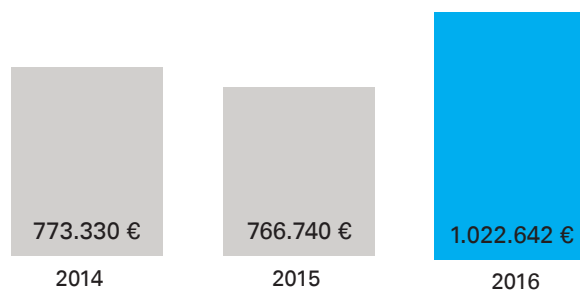
VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez Pascale Recht precht@unicef.be
ou rendez-vous sur : www.unicef.be/enseignants
www.unicef.be/plaidoyer

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

6%
1.022.642 €

ÉVOLUTION DES DÉPENSES



L'AUGMENTATION DES FRAIS DE COMMUNICATION EN 2016 EST DUE AUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DANS LA COMMUNICATION DIGITALE.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez Dominique Ceuppens :
dceuppens@unicef.be

Pour réduire les coûts de communication, nous recourons à des agences et des fournisseurs de qualité qui, sensibles à notre cause, nous offrent des conditions avantageuses et nous assurent le meilleur rapport qualité/prix tant pour la communication digitale (site internet, réseaux sociaux, etc.) que pour la communication électronique ou écrite (nos publications, en ce compris ce rapport annuel, nos campagnes, nos achats d'espace dans les médias, etc.). **Ces activités englobent également les frais du personnel nécessaires à leur réalisation.**

Le travail rédactionnel (coproductions de reportages, diffusion de communiqués, interviews) nous permet de diffuser largement nos messages au moindre coût.

En 2016, nous avons lancé une initiative originale et prometteuse, l'UNICEF Young Journalist Award, un concours destiné aux étudiants et organisé en partenariat avec RTL Info, Stampmedia et Vlaamse Jeugdraad.

Cette année, ces **activités** se sont élevées à **1.022.642 euros soit 6% des dépenses totales.**

En 2016, 308 390 personnes ont visité notre site internet et notre page Facebook a atteint la barre des 42 000 followers. Quant aux activités de presse, elles nous ont permis d'informer une audience cumulée de **371 millions de personnes**, ce qui représenterait une **valeur de 10.650.000 euros** si nous avions dû acheter des espaces publicitaires équivalents



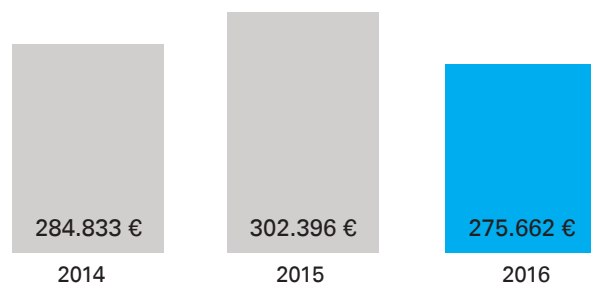
© UNICEF / Herwig

VOLONTARIAT

1%

275.662 €

ÉVOLUTION DES DÉPENSES



En 2016, les volontaires d'UNICEF Belgique ont soutenu ou organisé 164 événements (tournois de tennis, brocantes, courses sponsorisées, galas, festivals, concerts, etc.) qui nous ont permis de récolter **244.460 euros**. Près de **550 volontaires** et **4 ambassadeurs de bonne volonté (Axelle Red, Tatiana Silva, Helmut Lotti et Tom Waes)** ont participé à ces activités.

Les frais liés à ces activités se sont montés à **275.662 euros** soit **1 % des dépenses totales**.

Plus de 18.500 personnes ont été sensibilisées à la cause de l'UNICEF ou mobilisées l'année dernière en Belgique.



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez Ménaka Dumont :
mdumont@unicef.be ou rendez-vous
sur www.unicef.be/volontaires

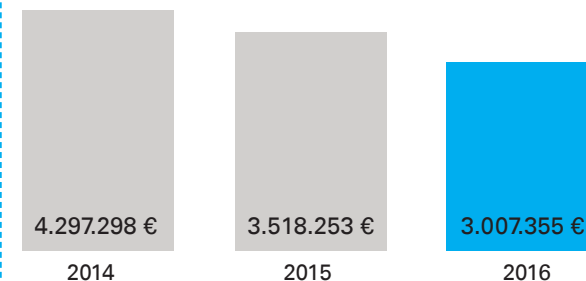


© UNICEF / Zaidi

FRAIS DE RÉCOLTE DE FONDS

 **17%**
3.007.355 €

ÉVOLUTION DES DÉPENSES



LES FRAIS DE RÉCOLTE DE FONDS ONT CONNU UNE BAISSÉ SENSIBLE EN 2016 DUE À LA CROISSANCE DES DONS MENSUELS DES PARRAINAGES.

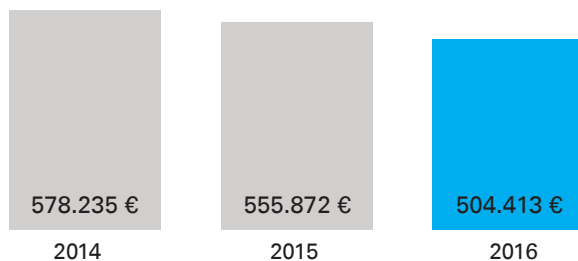
Les **frais de récolte de fonds** – soit **3.007.354 euros ou 17 % des dépenses totales** en 2016 – se rapportent essentiellement à la gestion de notre banque de données, à la production de publipostages, à la prospection de nouveaux donateurs, aux achats d'adresses de donateurs potentiels, à l'encadrement de nos recruteurs de rue, ... Ces frais font l'objet d'appels d'offres parmi nos fournisseurs ou s'appuient sur des études internationales (menées gratuitement pour nous par l'UNICEF) lorsqu'il s'agit d'investissements dans des campagnes importantes ou de projets de grande ampleur. Les frais de récolte de fonds élevés en 2014 sont dus aux investissements réalisés dans le programme 'Parrains et Marraines de l'UNICEF'. Depuis 2015, ces investissements ont été compensés par un plus grand nombre de parrainages et donc par une diminution des frais de récolte de fonds. En effet, plus de parrainages signifie moins de frais de mailings ou de rappels vis-à-vis de nos donateurs.

FRAIS D'ADMINISTRATION

3%

504.413 €

ÉVOLUTION DES DÉPENSES



Les **frais administratifs** d'UNICEF Belgique représentent **504.413 euros, soit 3% des dépenses totales.**

Ils comprennent principalement les frais du personnel comptable et administratif, les frais des ressources humaines comme le secrétariat social, par exemple, ainsi que toutes les dépenses liées à l'administration courante, à l'accueil, au Conseil d'administration et à la Direction générale.



© UNICEF / Rich

CONSEIL D'ADMINISTRATION*

SITUATION EN 2016

PRÉSIDENTE D'HONNEUR :

S.A.R. la Reine Mathilde (**)

PRÉSIDENT :

Eddy Boutmans
Avocat honoraire

VICE-PRÉSIDENTS :

Claude Katz
Avocat, professeur à l'ENSAV La Cambre

Ria Heremans – Van Elslande
Sociologue, ancienne fonctionnaire des NU et membre d'honneur de la VVN (Vereniging voor de Verenigde Naties)

Christine Verellen – Dumoulin
Professeure émérite – pédiatre, généticienne

ADMINISTRATEURS :

Anne-Marie Bigonville (jusqu'en mars 2016)
Responsable du groupe local des volontaires de Saint-Hubert, enseignante à la retraite

Jean-Paul Buess
Manager de JPB Consulting

Jean-Francis Claerhout
Notaire

Béa Cantillon
Professeure, faculté des sciences sociales, Université d'Anvers

Véronique Culliford
CEO IMPS sa

Ludo De Keulenaer
Réviseur d'entreprise honoraire

Hugo Devlieger
Pédiatre

Nathalie de 'T Serclaes
Sénatrice honoraire

Léonard De Vos
Consultant auprès de l'UNICEF

Philippe Glorieux
Directeur du marketing IMPS

Isabelle Jortay
Responsable du groupe local des volontaires de Verviers

Geneviève Schamps
Professeure ordinaire UCL, Directrice du Centre de droit médical et biomédical

Lieve Schueremans
Ancienne Directrice générale de l'Institut de Médecine Tropicale

Roland Steisel
Directeur Juridique Europe de Deutsche Post DHL

Marc Van Boven (jusqu'à fin mai 2016)
Président d'honneur de l'Universitaire Instelling Antwerpen

Pierre Van Damme
Professeur, faculté de médecine et des sciences de la santé, Université d'Anvers

René Van Den Bosch
Ancien administrateur délégué Eteroutremer (Etex Group)

Joannes Vanderhaeghe
Fonctionnaire

Roland Van Malderghem
Ancien Directeur général Euler Hermes World Agency

Christian Wiener
Ancien Président d'UNICEF Belgique

(*) Notre Conseil d'administration se compose de personnes représentant divers courants et tendances culturels, sociaux, politiques et philosophiques. Le mandat d'administrateur est exercé bénévolement (article 5.3.1. des statuts).

(**) La Reine Mathilde est Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique mais ne prend pas part aux décisions ni aux délibérations du Conseil d'administration.



Vous avez un droit à l'information. L'AERF est l'Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds. UNICEF Belgique en est un des membres fondateurs. L'adhésion au label AERF implique que les donateurs, collaborateurs et employés soient informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés. Notre rapport annuel est une traduction concrète de ce droit. En savoir plus? www.vef.aerf.be

Comité belge pour l'UNICEF

Fondation d'utilité publique
Boulevard de l'Impératrice, 66
1000 Bruxelles
Tél : 02/230.59.70
Fax : 02/230.34.62

info@unicef.be
www.unicef.be
www.facebook.be/unicefinbelgium
www.twitter.com/unicefbelgique

Compte bancaire : IBAN : BE31 0000 0000 5555 BIC : BPOTBEB1

Vous pouvez aussi consulter notre rapport annuel sur
www.unicef.be/rapportannuel



MIXTE
Papier issu de sources
responsables
FSC® C008551